



Fédération Française
du Sport Adapté
Pays de la Loire

Lutte Sport Adapté

Championnat régional



Samedi 3 février 2018

Avec le soutien du



Complexe sportif Roger Picaud
110 rue Claude Antoine Peccot
44700 ORVAULT

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même »

Participation à une compétition régionale Sport Adapté

- Avoir une **licence compétitive FFSA** et la présenter en début de championnat lors de la vérification des licences (avec la photographie).
- **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
- Connaître les **principales règles** de l'activité pratiquée (selon les spécificités de la classe).
- Avoir un **équipement sportif** (tenue) conforme et réglementaire.
- Apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité (raquette, VTT...).
- **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres, des officiels, des organisateurs et de toutes personnes afférentes au championnat.
- **Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant** de l'association lors de la compétition.

POINT REGLEMENTAIRE

Le règlement FFSA est consultable sur le site internet de la Ligue Sport Adapté Pays-de-la-Loire

CATÉGORIES D'AGES POUR LA SAISON 2017/2018

Nées	Jeunes (-16ans)	Juniors (-18ans)	Séniors (+18ans)	Vétérans (+35ans)
2017/2018	2004/2003/2002	2001/2000	1999 et avant	1982 et avant



Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter le Conseiller Sportif Régional de la discipline.

> LE LIEU DE LA MANIFESTATION :

La manifestation se déroulera le Samedi 3 Février de 13h30 à 17h0.

Complexe sportif Roger Picaud - 110 rue Claude Antoine Peccot - 44700 ORVAULT

Le lieu sera indiqué par ces flèches de la FFSA



> RESTAURATION / BUVETTE : -

> FRAIS D'INSCRIPTION : -



PROGRAMME PREVISIONNEL

A partir de 13h30 : Accueil et vérification des licences - Pesée - Échauffement

- **10h00 :** Début du Championnat

- **16h45 :** Podiums

- **17h00 :** Fin du Championnat

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

> INSCRIPTIONS :

La fiche d'engagement complétée est à retourner avant le **19 Janvier 2018**.

- Par mail au CDSA de votre département
et en copie au Conseiller Sportif Régional : csrsportadapte@gmail.com
ou

- Par voie postale à :
Ligue Sport Adapté - Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland - 44100 - NANTES

> RAPPELS :

1 – Aucune modification (division, épreuve...) n'est possible après l'envoi des inscriptions.

2 – Par souci d'organisation, toute inscription le jour de la compétition sera refusée (à l'exception des sports collectifs, en cas de changement de joueur(s) dans l'équipe).

> RÉCLAMATION :

Toute réclamation est accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros. Ce dernier est restitué si la contestation est justifiée.

CONTACTS

Conseillère Sportive Régionale Lutte Sport Adapté : **SANDRINE LEBOISNE** : csrsportadapte@gmail.com

Ligue Sport Adapté - **Antoine CHATEAU** : sportadapte.paysdelaloire@gmail.com - 06.08.95.65.33

Suivez-nous !



www.sportadaptepd.l.org



Ligue Sport Adapté
Pays-de-la-Loire



LigueSApdl

FICHE D'ENGAGEMENT – LUTTE

Fiche d'engagement à retourner avant le 19 Janvier 2018

▪ **Identité de l'association**

N° d'affiliation :	Nom de l'association :
Nom et prénom du responsable :	
Coordonnées :	
Noms et prénoms des accompagnateurs:	
Coordonnées de l'association :	
Adresse :	
Téléphone :	Email :

▪ **Identification des sportifs**

	N° de licence	Nom, prénom	Sexe	Date de naissance	Catégorie	Classe	Poids réel
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
<i>Entraîneur :</i>							

▪ **Visa du Président du Comité Départemental** (Obligatoire si un championnat départemental a eu lieu)

Avis :	Signature et Cachet :
--------	-----------------------